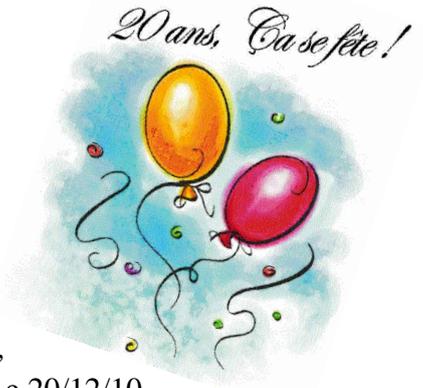


Joyeux
Anniversaire



Objet : 20 ans du club

Péronne,
Le 20/12/10

Mesdames et messieurs karatékas ou anciens karatékas,

Comme vous l'avez certainement entendu dire par le biais d'Internet ou interne au club, notre club a l'honneur de fêter un grand événement cette saison. En effet, notre professeur Ghislain Théry a créé notre association en 1991 et a tenu les rennes si solidement qu'aujourd'hui, elle aura l'occasion de souffler ses 20 bougies. La date retenue est

Le samedi 19 Février 2011
A l'espace Mac Orlan de Péronne
A partir de 19h30

Pour cela, nous avons décidé de célébrer cet événement en organisant une soirée couscous. Un disque-jockey sera présent pour rendre cette soirée inoubliable.

Par ailleurs, pour une meilleure organisation, il nous sera indispensable de connaître votre disponibilité. Pour cela, merci de nous retourner le coupon réponse ci-dessous (même si réponse négative) soit par mail à karatewado@hotmail.fr ou à Mme Catherine Théry 21 rue Robert HERICOURT 80200 Doingt/Flamicourt. Merci par avance de préciser le nombre de repas Enfant (- de 10ans) et adultes. Votre famille et/ou amis seront bien entendu les bienvenus.

Nous espérons pouvoir vous compter nombreux à cette soirée et si vous souhaitez réaliser une surprise personnelle à notre enseignant, vous pouvez vous rapprocher de Catherine Théry, Professeur au club.

Bien amicalement,
La secrétaire

Menu

Un apéritif

Couscous

(Semoule, légumes, 2 merguez (sans porc), un morceau de poulet et un morceau d'agneau),

(Pour les enfants : Semoule, légumes, une merguez et un morceau de poulet)

Un verre de soda ou de vin (rouge ou rosé),

Dessert

Une coupe de champagne

Café

Et une bonne dose de bonne humeur !!!



Le coupon-réponse accompagné du règlement seront à renvoyer avant le 20 janvier 2011 au plus tard.

Je soussigné M ou Mme _____

Nom Prénom du karatéka: _____

Adresse : _____ ☎

Nombre de repas enfants _____ X 15€ Nombre de repas Adultes _____ x20€

Montant total du règlement (joint au coupon- réponse) :

Signature :